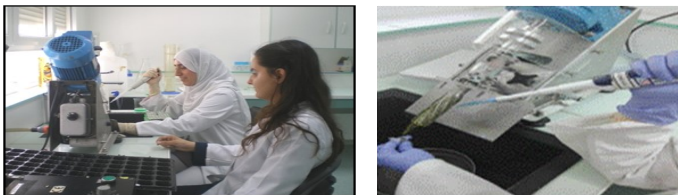


Analyse en laboratoire



Au laboratoire, on utilise la technique DAS-ELISA qui est un test Immuno-Enzymatique qui permet de détecter la présence ou l'absence des virus de la pomme de terre dans les jus des feuilles des échantillons prélevés.



Classement définitif des lots

Le classement définitif des lots se fait sur la base des résultats des analyses au laboratoire selon les normes fixées par la réglementation en vigueur :

- Catégories de pré base : 0%
- Inférieur à 1 % : classe SE
- Inférieur à 2 % : classe S
- Inférieur à 6 % : classe A
- De 6 à 10 % : classe B
- Plus de 10 % : refus.

Durée des analyses

La durée des analyses de pré culture :

- Codification des échantillons et Pré germination : **10 à 15 jours,**
- Pré culture : **30 à 35 jours** (selon les variétés).



Pour toute information complémentaire : Direction Générale

🏠 CNCC, 06 Bis, Rue des frères Oudak El Harrach, Alger.
✉ B.P. n° 119 Hassan BADI 16200, El-Harrach, Alger.
☎ 213 (0) 23-82-89-27/28/29 ☎ 213 (0) 23-82-89-25
E-mail cncc.dz@hotmail.com

Antenne Régionale Est

✉ El Baaraouia-El Khroub-25100, Constantine.
☎ 213 (0) 30-23-41-13 ☎ 213 (0) 30 23-41-14
E-mail cncckhroub@yahoo.fr

Antenne Régionale Ouest

✉ B.P.73B Saadane 22009, Sidi Bel Abbès, Alger.
☎ 213 (0) 48 54-30-94 ☎ 213 (0) 48 65-20-03
E-mail cncc_ouest@hotmail.com

Laboratoire de Sétif

✉ BP 03 Rue des femmes I.T.G.C., Sétif.
☎ 213 (0) 30 62-18-05
E-mail cnccsetif@gmail.com

Laboratoire de Tiaret

✉ Z'mala n°1, route d'Alger, Tiaret.
☎ 213 (0) 46 41-53-57
E-mail cncctiaret10@yahoo.fr

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

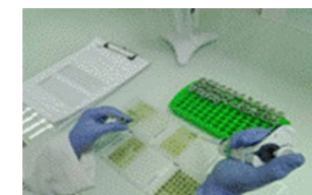
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية و الصيد البحري
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural
et de la Pêche

مديرية التكوين و البحث و الإرشاد
Direction de la Formation,
de la Recherche et de la Vulgarisation

المركز الوطني لمراقبة البذور و الشتائل و تصديقها
Centre National de Contrôle et de Certification
des semences et plants



Contrôle Phytosanitaire des plants de pomme de terre de Pré base et Base



Le contrôle phytosanitaire des cultures pendant la végétation permet le classement sanitaire provisoire des parcelles de multiplication. L'évaluation du taux d'infection ne deviendra définitive qu'après les résultats du test de la **pré culture** afin de prendre en compte les attaques tardives qui pourraient survenir.

Ainsi, après le contrôle en végétation, des essais de pré culture sont réalisés systématiquement sur les plants de pomme de terre pré base (**G0, G1, et G2**) et base (**SE**), conformément à la réglementation en vigueur notamment l'Arrêté fixant le règlement technique spécifique relatif à la production, au contrôle et à la certification des plants de pomme de terre. Le classement définitif des lots se fait sur la base des résultats des analyses sérologiques. Les essais de pré culture sont réglementairement à la charge de l'établissement producteur.

- **But du test de pré-culture** : L'essai pré-culture a pour but de vérifier l'état sanitaire des plants de pomme de terre avant de déterminer leur classement définitif.
- **Prélèvement des échantillons** : Le prélèvement des échantillons se fait au niveau de la parcelle de multiplication à la dernière notation. Le prélèvement se fait par le technicien de l'établissement, assisté par le contrôleur, selon le protocole suivant :

- **Pour les productions de matériel de départ G1** sous serre insect proof, Un tubercule par plant pris au hasard à raison d'un tubercule pour **20 plants** avec un minimum de **50 tubercules / lot**.

- **Pour les productions de plein champs** Un tubercule de calibre moyen par plant en suivant la diagonale de la parcelle à intervalle régulier. La taille de l'échantillon est fonction de la surface de la parcelle .

Normes de prélèvement des tubercules selon les classes

G1: 800 tubercules/ha avec minimum de 200 tubercules/lot

G2/G3 : 220 tubercules par parcelle de 0 ha à 1 ha
 330 " " 1 ha 01 à 3 ha
 440 " " 3 ha 01 à 5 ha
 550 " " 5 ha 01 à 10 ha
 110 en plus par tranche supplémentaire de 5 ha

SE: 220 tubercules par parcelle de 1 ha 01 à 3 ha
 330 " " de 3 ha 01 à 5 ha
 440 " " de 5 ha 01 à 10 ha
 110 en plus par tranche supplémentaire de 5 ha.

Les échantillons sont déposés au siège du CNCC dûment identifiés : Nom de l'établissement , variété, Classe CAP, n° de lot , nombre de tubercules prélevés.

Préparation de la semence

Codification des échantillons : un numéro de code est attribué à chaque échantillon de façon à assurer l'anonymat des analyses.

Levée de dormance: par traitement des tubercules à base d'hormone (acide gibbérellique- Berelex-Rindite) ou par un passage sous froid ,

Pré germination des tubercules

Cette opération dure entre **10 et 15 jours** depuis la date de réception des échantillons.



Plantation au niveau de la serre pré culture

La plantation des échantillons se fait dans une serre pré culture de type S2.

- Prélèvement des œilletons,
- Traitement et séchage des œilletons,
- Plantation et entretien de la culture.



Contrôle sanitaire

Ce contrôle intervient au stade 3 à 4 feuilles soit **30 à 35 jours** après plantation (selon le cycle végétatif des variétés).

- Les notations sont effectuées par les agents de contrôle du CNCC sur la base des observations visuelles des plants de pomme de terre de 15 à 20 cm de hauteur, suivi d'un prélèvement de feuilles pour les analyses sérologique.
- Prélèvement des échantillons de feuilles pour les analyses au laboratoire, sur des lots ayant atteint un taux de levée supérieure à 75%.



Maladies virales contrôlées

PLRV: *potato leaf root virus*
 PVY: *potato virus*
 PVA: *potato virus A*

PVX: *potato virus X*
 PVS: *potato virus S*